Vos questions / nos réponses

Depistage professionel

Par Profil supprimé Postée le 21/08/2011 14:27

> Bonjour,
> Je rentre cette année en alternance chez Servair (filiale d'air France)pour un bts informatique. J'intégrerai donc en septembre direction des système informatiques de Servair. Toute fois j'ai une visite médical le 14 septembre et je ne sais pas si on recherchera d'éventuelles substances. je suis consommateur de cannabis régulièrement depuis 2ans. Jai arrêter de fumer une première fois du 6 au 17. j'ai consommé jusqu'à aujourd'hui suite a une prise de conscience je souhaite définitivement arrêter et je voudrai savoir si sa pouvais se remarquer lors d'un test urinaire d'ici le 14 sept et aussi si dans se genre de service (informatique) les test urinaire était pratiquer.
> Merci beaucoup de votre réponse, cordialement

Mise en ligne le 23/08/2011

Bonjour,

L'article L 1121-1 du Code du travail dispose que:" Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives des restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché".
Le principe est que le dépistage systématique est impossible. Mais attention, il y une exception à ce principe: les postes de travail comportant des exigences de sécurité et de maîtrise du comportement.
La mise en œuvre du test de dépistage n'est donc justifiée que pour les emplois pour lesquels l'usage de drogue présente un risque particulier. Si le dépistage est réalisé, il est obligatoirement mentionné dans le "Règlement Intérieur" de l'entreprise. Votre employeur est ***tenu de vous prévenir*** s'il doit vous faire faire un dépistage au cannabis.

Pour le délai de positivité du principe actif du cannabis ou THC (TetraHydroCannabinol) dans l'organisme, il faut compter pour un consommateur régulier 10 semaines pour qu'il élimine complètement le THC.

Nous vous proposons ci-dessous un lien vers un tableau récapitulatif des délais de positivité du cannabis et un dossier dépistage au travail.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité
- Dossier dépistage : le dépistage